



LA PASS C'EST QUOI?

Dr Marie BOISVERT.

PASS Saint-André

Journées d'Urgences Pédiatriques du Sud-Ouest

1^{er} décembre 2018





PASS: Permanence d'Accès aux Soins de Santé

Dispositifs d'accueil médico-sociaux à l'attention des personnes précaires, lorsque cette situation de précarité fait obstacle à l'accès aux soins dans le droit commun

- Absence de couverture sociale ou couverture incomplète
- Absence de domicile, hébergement instable
- Isolement social, situations de rupture
- Barrière de la langue, méconnaissance du système de santé





HISTORIQUE:

1990: Première « PASS » en France, Hôpital Saint-Antoine à Paris.

→ **Objectif: Accès aux soins des personnes démunies ou en grande difficulté sociale**

→ **Fonction: Accueil et suivi médical, social, infirmier, psychologique dans une logique de réseau et d'accompagnement vers le droit commun.**

1995: Création à l'hôpital Saint-André d'un centre de consultation médico-sociale: le Centre d'Albret

1998: Loi « contre les exclusions » et création des PASS en 2000.



2017: 368 PASS en France, 25 PASS en Aquitaine



CADRE REGLEMENTAIRE DU DISPOSITIF PASS

Loi n° 98-657 du 29 juillet 1998 d'orientation relative à la lutte contre les exclusions

Son objectif :

« La présente loi tend à garantir sur l'ensemble du territoire l'accès effectif de tous aux droits fondamentaux dans les domaines de l'emploi, **du logement, de la protection de la santé**, de la justice, de l'éducation, de la formation et de la culture, **de la protection de la famille et de l'enfance...** »





Plan pluriannuel contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale du 21 janvier 2013

Plusieurs axes d'action ont été dégagés pour réduire les inégalités et prévenir les ruptures, aider et accompagner les personnes, coordonner l'ensemble de l'action sociale en direction de ces publics.

Dans le champ de **l'accès aux soins et à la santé, l'importance de développer une offre de soins de proximité a été soulignée**, pour aider et accompagner les personnes en situation de précarité à s'engager et poursuivre un parcours de soins adapté à leurs besoins.

Circulaire N° DGOS/R4/2013/246 du 18 juin 2013 relative à l'organisation et le fonctionnement des permanences d'accès aux soins de santé (PASS) Cette circulaire rappelle ce qui est attendu d'une PASS structurée :

- **Auprès des patients**
- **Auprès des professionnels de l'établissement**
- **Auprès des partenaires extérieurs à l'établissement**



INSTRUCTION N°DGS/SP1/DGOS/SDR4/DSS/SD2/DGCS/2018/143 du 8 juin 2018
relative à la mise en place du parcours de santé des migrants primo-arrivants



OBJECTIFS D'UNE PASS:

Dans un lieu clairement visible, d'accueil, d'information, de prévention, d'orientation et de soins,

l'équipe PASS vise à faciliter l'accès des personnes démunies au système de santé hospitalier...

...mais aussi aux réseaux institutionnels ou associatifs de soins , d'accueil et d'accompagnement social ce qui rend ce dispositif ouvert vers l'extérieur et au plus proche des réalités .

L'objectif final est d'aider à réintégrer le système de droit commun

sans fidéliser les populations

grâce à un accompagnement dans les démarches nécessaires

à la reconnaissance des droits.





LES PASS DU CHU DE BORDEAUX

- ➔ **Groupe hospitalier St André:**
PASS généraliste adultes (2000)
PASS bucco dentaire (2010)
- ➔ **Groupe hospitalier Pellegrin:**
PASS généraliste adultes (2002, médicalisée depuis 2016)
PASS pédiatrique (2016, médicalisée en 2017)
PASS maternité, en 2019
- ➔ **PASS mobile (2016)**





*Prendre soins des plus démunis est un défi organisationnel et politique.
C'est un choix institutionnel au CHU de Bordeaux.*

FEDERATION SANTE PRECARITE

- **Coordonne les antennes des PASS du CHU, présente le bilan annuel d'activité des PASS**
- **Favorise la mise en place de projets communs entre les PASS et les services du CHU, inscrits dans le projet d'établissement.**
- **Favorise la mise en place de coopérations avec les acteurs institutionnels et associatifs intervenant dans le domaine de la précarité**
- **Mission d'enseignement et de recherche**





LES PASS ADULTES:

- ▶ **Locaux dédiés:**
Saint-André: Consultations Externes
Pellegrin: Urgences
- ▶ **Equipes pluridisciplinaires:** agent d'accueil, médecins, assistantes sociales, infirmières, psychologues, psychiatre et infirmiers psychiatriques (EMPP), interne, étudiants en médecine, étudiants IDE, stagiaires AS, interprètes.
- ▶ **Accueil, domiciliation, évaluation sociale, consultation IDE, actions de prévention, cs médicale, psy, avis spécialisés...**





➤ Motifs de venues très divers (idem med générale).

Proportion plus importante de pathologies organiques liées à la promiscuité, aux mauvaises conditions de vie, à la migration.

Pathologies plus évoluées.

Troubles psy liés à l'exil, à l'isolement, psychotraumatismes - cause ou conséquence de la migration, addictions.

➤ En l'absence de couverture sociale, la première consultation ainsi que les actes de biologie ou de radiologie ne sont pas facturés ainsi que la délivrance hospitalière des médicaments.

Lors de l'évaluation sociale, la demande d'ouverture de droits est réalisée dès qu'elle est possible.

Tant que les droits ne sont pas ouverts, ne sont réalisés
soins nécessaires, financés par des budgets spécifiques.

que les





LA PASS ADULTE : activité en constante augmentation:

Adultes	2015	2016	2017	
File active	1223	1788	2065	+ 68%
Cs médicales adulte	2544	3476	3712	+46%
Cs psychiatriques	335	373	366	+10%
Nombre AMI		1589	1995	+12%

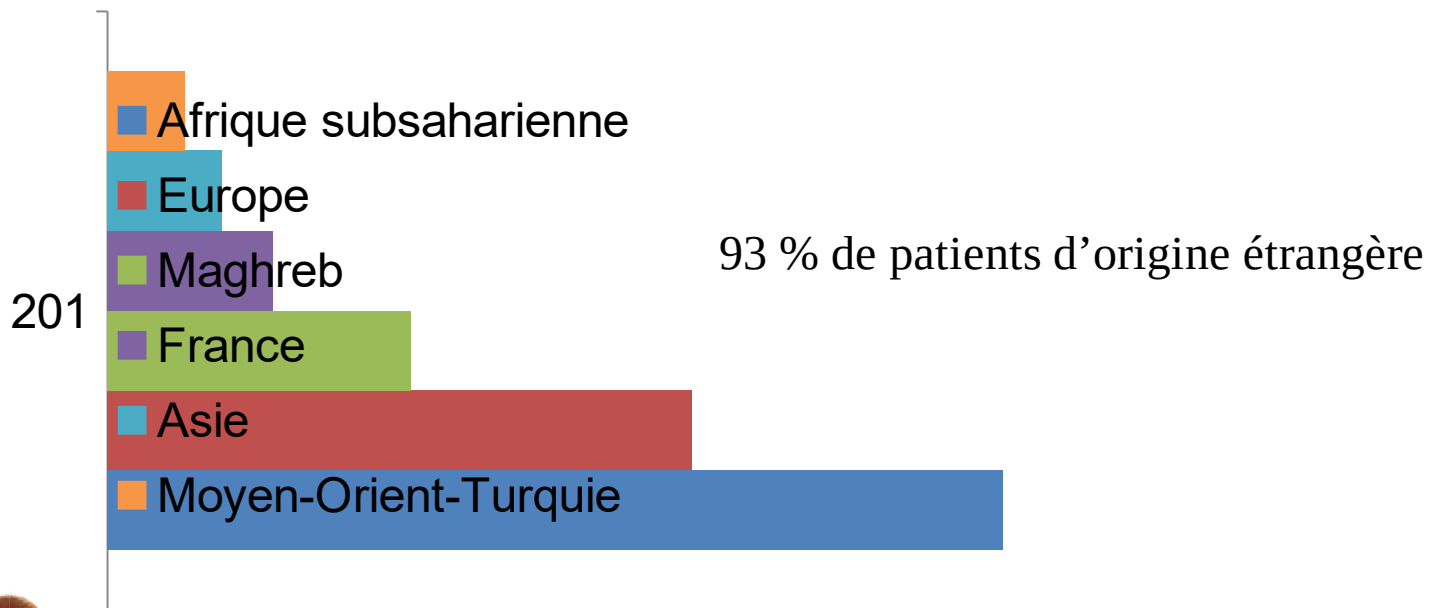
Situation particulière: les MNA



	2016	2017	
15-18 ans	134	266	+100% (janv/oct 2018: 304)



MAJORITE DE PATIENTS MIGRANTS PRIMOARRIVANTS





LA PASS MOBILE:

Équipe pluri disciplinaire médico-psycho sociale adulte et pédiatrique,

Rôle: « Hors les murs », « aller vers »

Repérer les personnes, ainsi que les freins et les leviers possibles

Retour vers le droit commun

Public visé: Personnes éloignées du système de soins :

Migrants : Demandeurs d'Asile, relocalisés, etc...

En errance et utilisant les réseaux associatifs

En foyer, isolées au sein de leur logement et coupées du système de soin





- L'ÉQUIPE:**
- . **Infirmière « pivot » de la PM:** Prévention/Education/Dépistage
Soins primaires, Coordination des actions
Evalue les besoins et déclenche les acteurs de la PASS Mobile
 - . **Médecin (0,4 ETP) :** Evaluation globale de l'état de santé
Consultations médicales « quick look »
Lien avec confrères intra hospitaliers et libéraux
 - . **Assistante sociale (0,2ETP):**
Évaluation sociale, information sur les droits, orientation
Accompagnement et soutien dans les démarches
 - . **Puériculteur (0,2ETP)**
Soins primaires et repérage
Lien avec structures de la petite enfance (PMI) et hôpital si besoin
 - . **Psychologue (0,2ETP)**
Repérage des souffrances psychiques et orientation
Anime des groupes de parole sur lieux spécifiques





LIEUX D'INTERVENTION :

**1/ CAO , CADA , PRHADA, résidences sociales (ADOMA)
sur demande liée à un besoin**

2/ Lieux de vie ou de passage de personnes vulnérables (régulièrement)

- accueil de jour: pain amitié, foyer fraternel, secours catholique, croix rouge...
- accueil de nuit : CAU Leydet, Tregey, dispositifs hivernaux d'hébergement...
- lieux de passage : bagagerie du CAIO...
- lieux de distribution alimentaire : restos du coeur

PAS DE SUBSTITUTION DES DISPOSITIFS EXISTANTS





AUTRES MISSION DES PASS

➤ **À sein du CHU : Coordonner le parcours du soins du patient précaire avant et après les hospitalisations:**

- Délivrance des traitements
- Réalisation des soins programmés
- Réévaluation des soins
- Réseau d'aval
- Faciliter l'accès à l'interprétariat

➤ **Hors CHU : intégration dans le réseau de prise en charge de la précarité**
Plateforme Santé Vulnérabilité: Mairie, Médecins du Monde, Consultation Transculturelle CHU, MANA , l'EMPP



PROJET CARE : trait d'union ville-hôpital



Merci de votre attention

